

# Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail : les rôles du RSPSAT et les nouvelles opportunités

**Webinaire**  
**Mardi 12 juillet 2022 de 12 h à 13 h 30**

## Contexte

Webinaire du réseau de santé publique en santé au travail (RSPSAT), organisé dans le cadre des travaux sur la loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST).

## Objectif général

Au terme de cette activité de formation, les intervenants du RSPSAT connaîtront les principaux changements liés à la loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail sanctionnée le 6 octobre 2021 et dont les dispositions entrent progressivement en vigueur jusqu'au 6 octobre 2025.

## Objectifs spécifiques

À la fin de cette activité, le participant ou la participante sera en mesure de :

- Comprendre le contenu de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail (LMRSST) et ses principaux impacts sur les rôles et responsabilités du RSPSAT.
- Nommer quelques grandes lignes de l'offre de services transitoire.
- Comprendre comment contribuer au déploiement de la Loi.

## Contenu

Le travail peut comporter des risques pour la santé. La Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST) stipulent que ces risques doivent être éliminés à la source. Les intervenants du Réseau de santé publique en santé au travail voient à la protection de la santé des travailleurs du Québec en soutenant les milieux de travail pour qu'ils puissent assumer leurs obligations en matière de prévention des maladies professionnelles.

Sanctionnée le 6 octobre 2021, la LMRSST sera le principal sujet de cette présentation. De façon plus spécifique, les changements aux rôles et responsabilités du RSPSAT ainsi que les différents travaux actuellement en cours y seront présentés.

## Lecture préalable recommandée

[La Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail](#) qui regroupe l'ensemble des nouvelles dispositions.



## Programme

- 12 h Mot de bienvenue et consignes (5 min)**  
M<sup>me</sup> Marie-Pascale Sassine, chef d'unité scientifique en santé au travail, Institut national de santé publique du Québec
- Présentation du programme et des objectifs de l'activité (5 min)**  
M<sup>me</sup> Isabelle Brisson, coordonnatrice régionale des services de santé au travail, Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
- 12 h 10 Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail : les rôles du RSPSAT et les nouvelles opportunités (40 min)**  
Dr Geoffroy Denis, médecin-conseil, Programme de santé au travail, Direction générale de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
- M<sup>me</sup> Isabelle Brisson, coordonnatrice régionale des services de santé au travail, Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
- 12 h 50 Période de questions de clarification (30 min)**
- 13 h 20 Clôture de l'activité et lien sur l'évaluation (10 min)**  
M<sup>me</sup> Marie-Pascale Sassine, chef d'unité scientifique en santé au travail, Institut national de santé publique du Québec
- 13 h 30 Fin**

### Plateforme de diffusion

Le webinaire utilisera la plateforme Zoom. Un lien sera fourni aux personnes inscrites dans les jours précédents la tenue du webinaire.

### Formulaire d'inscription

Aucuns frais d'inscription, mais il est nécessaire de s'inscrire en remplissant le [formulaire d'inscription](#).

**Date limite d'inscription : mardi 12 juillet 2022 à 11 h**

### Accès différé

Le webinaire sera enregistré. Les participants recevront un lien pour accéder à l'enregistrement quelques jours après la tenue du webinaire. L'enregistrement sera accessible sur une page du site de l'INSPQ.

### Attestation

Aucun crédit de développement professionnel continu n'est prévu pour cette activité. Cependant, une attestation de participation pour un maximum de 1,5 heure peut être fournie sur demande.

### Comité organisateur

Guylaine Auger	CISSS, Direction de santé publique de la Montérégie
Isabelle Brisson	CISSS, Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches
Luce Gervais	Consultante
Nathalie Hudon	Centre de gestion de projets (CGP), Réseau de santé publique en santé au travail
Marie-Pascale Sassine	INSPQ, Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie